

Jean-Michel Blanquer
Directeur général
de l'Enseignement scolaire

Une e-démocratie



Mesdames et Messieurs.

Je suis très heureux d'ouvrir ces journées dédiées à l'éducation aux médias, sujet qui me tient à cœur. Je ne l'ai jamais considéré comme marginal dans le système scolaire, aussi bien lorsque j'avais des responsabilités au niveau de l'académie, qu'aujourd'hui en tant que directeur général de l'enseignement scolaire. La question de l'éducation aux médias est importante depuis toujours. Le CLEMI est chargé de ce sujet pour le ministère de l'Éducation nationale. Il convient de se féliciter de cette expérience française dans le domaine de l'éducation aux médias. Plus généralement, l'éducation à internet devient encore plus importante que l'éducation aux médias.

Par ailleurs, il convient d'éviter que l'éducation aux médias ne devienne un sujet de spécialistes. Il est donc très important de savoir diffuser, faire rayonner les formations nationales, faire partager l'ensemble des enjeux par les collègues au premier degré comme au second degré, afin d'être à la hauteur du défi qui se pose à nous.

Une enquête du CREDOC de 2009 indique que 84 % des jeunes de 12 à 17 ans ont accès à internet. Les 16 % qui n'ont pas accès à internet ne sont pas nécessairement parmi le public dit défavorisé, certains préférant se priver du nécessaire au quotidien pour avoir accès à internet. 71 % des jeunes se connectent quotidiennement, 52 % participent à des réseaux sociaux, 83 % ont un téléphone mobile. Cette situation fait émerger une génération spontanée de technophiles et de journalistes citoyens. Pour l'ensemble de ces raisons, il est indispensable de former, d'éduquer et de sensibiliser les élèves aux exigences de l'information et de la communication.

L'Éducation nationale, les écoles, doivent être le lieu des technologies de l'information et de la communication. La pédagogie est bouleversée par

cette technologie. En outre, il est important de prouver que l'école est un lieu différent des autres, mais qui n'est pas étanche vis-à-vis de la société. C'est un lieu où la question des technologies est présente, dans un mode avant-gardiste, qui va montrer le chemin. C'est un très grand défi à relever et à réussir.

Certains considèrent que cette décision risque de vendre l'âme de l'école et de générer un risque technologique majeur. Je comprends cette crainte, dont je conçois les racines. Cependant, il faut répondre à cette situation. Les technologies de l'information sont au service de la transmission des savoirs. Par exemple, le renouveau du latin et du grec passe par les technologies de l'information. Au cours des prochains jours, Arte diffuse un Péplum dans lequel les acteurs parlent en latin, exemple de la vitalité de l'enseignement des langues anciennes.

Il est possible de réussir une transmission effective des savoirs grâce aux technologies de l'information et de la communication. Nous sommes au XXI^e siècle et nous devons utiliser ces outils pour des raisons technologiques et d'ouverture.

Cette première explication s'accompagne de raisons plus pédagogiques et techniques. La première est que nous devons considérer l'éducation aux médias comme une voie transversale qui concerne la vie lycéenne, le socle commun de compétences, les démarches par projet et les programmes d'enseignement.

L'éducation aux médias a un rôle dans la vie lycéenne. Elle encourage la création de radios ou webradios internes à l'établissement, ainsi que de journaux lycéens. Les webradios sont un magnifique exemple pour le collège et le lycée. Je propose de livrer quelques exemples de collèges qui ont réussi à créer une webradio, en en faisant un outil pédagogique extrêmement utile pour la vie scolaire et bien d'autres aspects. Dans l'éventualité où nous parvenions à ce que la majorité des établissements français dispose d'une webradio, nous disposerions d'un centre de progrès pédagogique pertinent, le CLEMI pouvant intervenir en appui avec toutes ses ressources.

L'utilisation de supports télévisuels et informatiques est aussi importante pour communiquer sur les actions engagées dans le cadre de la vie lycéenne. La vie lycéenne devrait être spontanément ouverte à ces technologies.

Enfin, le délégué académique à la vie lycéenne doit travailler en étroite collaboration avec les coordinations du CLEMI, ce qui est souvent le cas. Le

décret de juillet 2006 qui précise le socle commun de compétences stipule que les élèves doivent être éduqués aux médias. Le socle de compétences porte sur l'acquisition de connaissances fondamentales, l'apprentissage du goût pour la recherche de la vérité, le respect de soi et d'autrui ou la créativité.

Les activités liées aux médias sont également pertinentes dans le cadre de la démarche par projet, par exemple lors des TPE en réalisant une revue de presse scientifique, dans le cadre de l'éducation civique et sociale pour travailler sur le débat à la télévision ou la radio, etc. L'ensemble de ces sujets sont en relation avec la maîtrise de la langue française, notamment pour la capacité à s'exprimer oralement, qui n'est pas une force en France. J'ai récemment assisté à une remise de prix en présence de ministres. Les élèves n'étaient pas capables de s'exprimer au microphone devant les personnalités. Nous n'avons pas la qualité de la langue orale en France. Le travail de l'expression orale passe par de nombreuses pratiques, en particulier l'éducation aux médias, qui apporte le sens de la richesse de l'argumentation. Les élèves sont souvent amenés à des raisonnements binaires par des médias simplistes.

L'un des risques de l'éducation aux médias est la question partisane, notamment dans le choix des abonnements et la manière de traiter certains sujets. Il faut veiller au pluralisme. Il convient de tenir compte des raisons de l'ensemble des parties.

La base de l'éducation aux médias dans les programmes doit inciter les enseignants à mettre en œuvre des activités qui trouvent leur place dans le cadre des programmes. C'est le cas des enseignements d'exploration en classe de seconde qui consacrent une part importante des contenus aux médias. C'est le cas en SES, dont le professeur doit guider les élèves dans la recherche de l'information et leur apprend à s'interroger sur les sources et la construction des données. C'est le cas en littérature et société dont les élèves travaillent sur le message médiatique, par exemple « le fait divers, information ou émotion ? ».

En français comme en langues vivantes, l'utilisation des supports radios et télévisés est encouragée. En histoire géographie, il faut permettre aux élèves de s'exercer à une réflexion critique et à des recherches sur internet. En science de la vie et de la terre, la presse de vulgarisation scientifique peut être soumise à l'examen critique. Tous ces enjeux et principes généraux de l'éducation aux médias seront rappelés au long de la journée d'aujourd'hui, notamment durant la table ronde animée par France

Renucci, directrice du CLEMI, et Jean-Louis Durpaire, inspecteur général de l'Éducation nationale.

Les actions éducatives aux médias menées dans les académies de Créteil et Versailles seront présentées au cours de la journée. Je remercie les intervenants sur ces points de participer à nos travaux. Cette pratique peut bien évidemment s'appuyer sur le CLEMI.

Je soulignerai en conclusion l'importance du CLEMI dans cette tâche. Il a été confirmé dans le décret de mars 2007 relatif à ces missions. L'institution est chargée de l'éducation aux médias dans l'ensemble du système éducatif. Le CLEMI organise des formations pour encourager la généralisation de l'éducation aux médias à l'école, grâce à un relais académique soutenant les actions des enseignants, et donne des pistes d'activité dans l'édition 2011 de son livret intitulé « Éduquer aux médias, ça s'apprend », avec des éléments sur le traitement de l'information dans les médias, les sources, etc.

Enfin, nous devons élaborer un référentiel de compétences en éducation aux médias, qui vise à donner une meilleure visibilité globale à l'éducation aux médias, rappeler sa place à l'école, préciser les domaines de compétence professionnelle dans l'éducation aux médias en rappelant l'exigence de formation professionnelle tout au long de la vie des enseignants, afin de suivre l'évolution de l'environnement des médias.

Ce projet de référentiel pourra proposer des activités favorisant l'éducation aux médias dans les établissements partenaires du CLEMI.

L'éducation aux médias est un enjeu démocratique pour ce qui nous concerne. À la fin de la journée, Laurent Joffrin présentera son point de vue sur l'enseignement de la presse à l'école et manifesterà probablement ses inquiétudes au sujet de la presse écrite. Il est très important que cette éducation aux médias comme enjeu démocratique soit perçu par tous dans le système scolaire. L'éducation aux médias fait partie des sujets qui peuvent être nichés au cœur du système pour être diffusés dans l'ensemble des domaines, avec pour impact crucial la maîtrise du français et la dimension éducative : respect d'autrui, capacité à s'exprimer sans violence, à organiser des débats, à être un citoyen en puissance. Nous savons que cette bataille n'est jamais gagnée car nous accomplissons un travail sisyphien. Cependant, ce travail n'est pas synonyme de désespoir. Nous avons besoin d'une mobilisation générale sur l'éducation aux médias. Cette journée est essentielle dans la mesure où vous aurez un impact sur l'ensemble de vos

collègues pour que cet enjeu soit bien pris en compte par l'ensemble du système éducatif.

Question de France Renucci
Directrice du CLEMI

Je remercie le directeur général d'être venu introduire le séminaire et nos travaux. Que penseriez-vous d'inscrire au PNF de 2012 un nouveau séminaire chargé d'enseigner l'éducation aux médias aux jeunes enseignants en début de carrière ?

Réponse de Jean-Michel Blanquer

Il me semble excellent de favoriser ce type de formation, même si ce sujet requiert davantage de discussions. Nous travaillons sur une accentuation du lien entre l'académie et l'université. Il est essentiel que les modules de Master 1 et Master 2 contiennent des modules sur des informations susceptibles d'être maîtrisées par tout futur professeur. Il convient d'adopter une stratégie d'ensemble pour que l'éducation aux médias soit présente au niveau de l'enseignement des futurs professeurs. En effet, cet enseignement sera utile d'une part dans le cadre de leurs études, et d'autre part comme élément de leur futur métier.